



Le + syndical

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE
Maison de la CFE-CGC 63 rue du Rocher
75008 PARIS
tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20
Email : synep@synep.org

Dossier : Loi sur l'égalité des chances

Le 9 février 2006

« Apprentissage junior » : le proposer, c'est n'avoir rien compris !

Dans la Loi sur « l'égalité des chances » apparaît tout un pan sur l'apprentissage des juniors. Il se veut être une réponse au mal être d'une jeunesse un peu « flambeuse » de la fin de 2005...

Le SYNEP CFE-CGC doute du succès d'une telle mesure qui se destine à des jeunes en rupture de scolarité et de société. Ces ados que la vie a marginalisés ne se reconnaîtront pas plus dans un statut d'apprenti, que rien ne valorise aujourd'hui, que dans le statut d'élève. C'est tout autre chose qu'il leur faut.

Pourquoi ne les accompagnerait-on pas dans la riche culture des arts plutôt que de s'obstiner à leur marteler des bribes de cette culture technico-scientifique et pseudo littéraire que notre société a érigée en dogme pour l'être intelligent ?

Créons des artisanats d'art dans tous les domaines pour permettre à leur imagination de s'exprimer pleinement. Et laissons aux autres, aux scolaires, le soin de devenir méthodiquement apprentis ou élèves modèles dans le moule réducteur du « collège unique » !

L'histoire ne serait-elle qu'une éternelle incompréhension ?

- Y'en a marre de ton apprentissage des Maths et de l'Histoire et... !

Réponse politique, il y a quelques années :

- mes enfants, je vous ai compris : désormais vous aurez droit à des cours de soutien... en Maths et Histoire et...

Fin 2005 :

- on te l'a déjà dit : on ne veut plus de ton apprentissage, soutien ou pas !

Réponse politique en début 2006 :

- les « jeunes », je vous ai compris : je vous propose un apprentissage, **précoce**, avec des cours de Maths et d'Histoire et...